

2327W302

4 pieces

ENTREPRISE B. ALLEZ & C^e

ANCIENNEMENT
MASCART, ALLEZ & C^e
27, RUE DANIELLE-CASANOVA
PARIS (1^{er})

TÉLÉPHONE { OPE. 72.44
RIC. 48.61

CENTRE DE VILLENEUVE-SUR-LOT
(Lot-et-Garonne)
TÉLÉPHONE N° 149

R. C. VILLENEUVE-S-LOT 88 B 1
INSEE : 346.47.323.1.001

N/Réf. **MM/LLG:6163**

TE 502

VILLENEUVE-SUR-LOT, LE 25 FEVRIER 1966

Monsieur le Directeur du
Centre d'Accueil de SAINTE LIVRADE

SAINTE LIVRADE S/LOT

47 - -----

Monsieur le Directeur,

Comme suite à votre demande verbale,
et à l'étude que nous avons pu réaliser sur place,
nous avons l'honneur de vous faire parvenir ci-joint en triple
exemplaire nos meilleures propositions pour :

- 1°) Séparation de l'alimentation électrique des 10 bâtiments administratifs et scolaires et des 23 bâtiments d'habitation des réfugiés (276 logements).

Cette proposition qui s'élève à frs.... 18.075,88

semble ne correspondre qu'à une très faible
partie des besoins que vous avez bien voulu
nous exposer

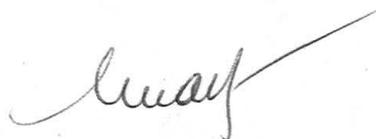
- 2°) transformation de la distribution libre actuelle par des branchements individuels.

Cette proposition qui s'élève :

- avec conducteurs principaux en cuivre à.....152.097,--
- ou avec conducteurs principaux en aluminium à129.845,--

vous permet évidemment d'isoler chaque logement
(administratif ou particulier) - Elle nécessite cependant
la remise en état de chaque installation intérieure
qui ne fait pas partie de notre proposition. La fourniture
ou la location par E D F des compteurs ne fait pas partie
non plus de notre proposition.

Restant à votre entière disposition pour
tous renseignements complémentaires, dont vous pourriez avoir
besoin, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur
nos salutations les plus distinguées.



ANCIENNEMENT
MASCART, ALLEZ & C^{ie}
 27, RUE DANIELLE-CASANOVA
PARIS (1^{er})

TÉLÉPHONE { OPE. 72.44
 RIC. 48.61

CENTRE DE VILLENEUVE-SUR-LOT
 (Lot-et-Garonne)
 TÉLÉPHONE N° 149

R. C. VILLENEUVE-S-LOT 58 B 1
 INSEE : 346.47.323.1.001

N/Réf. **TE 502-1**

CENTRE D'ACCUEIL DE SAINTE LIVRADE

DEVIS ESTIMATIF N°1

POUR LA SEPARATION DE L'ALIMENTATION ELECTRIQUE DES 10 BATIMENTS
 ADMINISTRATIFS ET SCOLAIRES, DES 23 BATIMENTS D'HABITATION DES REFUGIES
 (276 LOGEMENTS).

1°) MODIFICATIONS A APPORTER DANS LE POSTE DE TRANSFORMATION

- Remplacement de l'interrupteur combiné BT 400 A tétrapolaire par 2 ensembles combinés différentiels à déclenchement automatique par bobine à émission avec coupe circuit à haut pouvoir de coupure l'un de 400 A (réglable de 250 à 400) pour les réfugiés, l'autre de 200 A (réglable de 125 à 200) pour les bâtiments administratifs.

- confection d'une 2ème sortie BT .

l'ensemble.....

6785 00
 =====

2°) INSTALLATION SUR LIGNE EXTERIEURE EXISTANTE (en poteaux béton)
 D'UNE NOUVELLE LIGNE EN PARALLELE, pour l'alimentation séparée des 10 bâtiments administratifs (station de pompage- bâtiment de magasin et douches, bâtiment de magasin et ateliers, bâtiment garage et foyer - 2 bâtiments de groupe scolaire, bâtiment logement cadres, bâtiments Infirmerie et bureaux - bâtiment Chapelle et Ateliers de fabrication de tapis. bâtiment de 6 appartements d'instituteurs).

- soit sur 421 mètres ligne 4 conducteurs cuivre nu 22mm2 sur isolateurs DC3 ou A.21.

a) fourniture conducteurs 345 Kg à 9,22 x 1,2.....	3817 08
b) fourniture et pose 56 isolateurs à 11,--.....	616 00
c) pose des conducteurs : 1,684 Km à 450,--.....	757 80
d) reprise des branchements administratifs	
- 10 à 150,00.....	1500 00
e) remplacement de 5 poteaux béton à 920,00.....	4600 00

Total Chapitre II.....

11290 88
 =====

RECAPITULATION

I - MODIFICATIONS AU POSTE DE TRANSFORMATION.....	6785 00
II - NOUVELLE LIGNE BASSE TENSION.....	11290 88
total.....	<u>18075 88</u> =====

NOTA -

1°) Ces modifications ne suppriment pas les risques de coupure très fréquentes (instantanées au moindre défaut entre phase et terre) du fait, de la vétusté des installations intérieures, surtout dans les logements des réfugiés. Dans ces logements, les colonnes montantes existantes sont inaccessibles entre plafond et toiture.

2°) notre proposition est basée sur le cours actuel de 9,22 frs (kg du fil 30/10 cuivre nu,)et serait réajustable, en cas de commande, au cours du jour de la livraison par les Tréfileurs.

Luau

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE GAZ DE FRANCE

CENTRE DE DISTRIBUTION MIXTE
D'AGEN

REG. DU COMMERCE E. D. F. SEINE N° 55 B 8131
REG. DU COMMERCE G. D. F. SEINE N° 54 B 10765

SUBDIVISION DE VILLENEUVE-SUR-LOT
Rue des Jardins - VILLENEUVE-SUR-LOT (Lot-et-Garonne)

TÉLÉPH. 63 ET 68

C. C. P. TOULOUSE 8611.04

Cité d'Accueil des
Français d'Indochine
47 - SAINTE-LIVRADE

V/Réf.

V/Lettre du

N/Réf. YB/JC/168

Objet : Abonnements basse tension

Villeneuve, le 22 JANVIER 1968

Références : Votre lettre N° 121/SLD du 8-12-1967
Folio 163.3.0121

Messieurs,

Suite à votre lettre citée en références et à l'entretien du 16-1-1968 entre Monsieur TURSAN et Messieurs BROUELLE et VARSY, nous avons l'honneur de vous confirmer que la conception des installations électriques du Centre d'Accueil de SAINTE-LIVRADE ne permet pas la mise en place de compteurs individuels en vue de la souscription d'abonnements basse tension par les occupants des logements sans travaux préalables.

En effet, chaque bâtiment qui groupe 12 logements dispose d'un seul branchement et d'installations intérieures communes à tous les logements.

Pour permettre l'installation de compteurs individuels dans 1 bâtiment il conviendrait, à partir du branchement existant qui serait considéré comme branchement collectif, de réaliser 12 branchements individuels, chaque branchement individuel desservant les installations intérieures d'un seul logement.

De ce fait les installations intérieures d'un bâtiment devraient être scindées en 12 installations intérieures, chacune comprenant exclusivement les circuits intérieurs d'un seul logement.

En ce qui concerne la construction des branchements particuliers à partir du branchement existant de chaque bâtiment, la dépense à envisager serait au minimum de l'ordre de 300,00 à 350,00 F. par branchement particulier à réaliser.

Les frais relatifs à la modification des installations intérieures d'un bâtiment peuvent être difficilement estimés, leur montant étant fonction de la complexité des installations existantes.

Seul un électricien pourrait vous donner une estimation de cette dépense, après avoir effectué sur place un relevé détaillé des installations

.../...

existantes afin de se rendre compte exactement de quelle manière ces travaux pourraient être réalisés.

Au cas où vous envisageriez de faire chiffrer ces travaux il conviendrait que la personne qui en serait chargée se mette en rapport avec nos Services afin que lui soient précisés les emplacements qui pourraient être prévus pour les panneaux de comptage groupant les compteurs et les disjoncteurs individuels et qui conditionneraient l'origine de chacune des installations intérieures.

Nous vous rappelons que dans le cas où des abonnements individuels basse tension seraient souscrits par tous les utilisateurs d'énergie électrique du Centre d'Accueil, l'abonnement moyenne tension actuel serait résilié et le poste de transformation ainsi que les réseaux basse tension intérieurs au Centre d'Accueil intégrés à la Concession de Distribution Publique de la Commune de SAINTE-LIVRADE.

En espérant ainsi vous avoir fourni les éléments nécessaires au règlement du problème qui vous préoccupe, nous restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires.

Veillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

SUBDIVISION de VILLENEUVE-SUR-LOI

Le Chef de Subdivision,



ÉLECTRICITÉ DE FRANCE GAZ DE FRANCE

CENTRE DE DISTRIBUTION MIXTE D'AGEN

SUBDIVISION DE VILLENEUVE-SUR-LOT

Monsieur le Directeur
Cité d'Accueil des Français
d'Indochine
47110 SAINTE LIVRADE

V/RÉFÉRENCE :
N/RÉFÉRENCE : CC.EB. 1908
V/CORRESPONDANT : M. CACCIUTTOLO
OBJET :

Le 6 Décembre 1978

Monsieur le Directeur,

Faisant suite à votre demande, nous avons l'honneur de vous faire parvenir, ci-joint, en 2 exemplaires, notre proposition n° 8-IIJ relative à l'établissement d'une desserte d'énergie électrique basse tension à l'intérieur de la cité d'accueil des Français d'Indochine de SAINTE-LIVRADE.

Notre devis d'un montant de frs : 239 128, 31 TTC comprend :

- l'adaptation du Poste de Transformation privé existant à la fonction distribution publique
- la remise en état de réseau de distribution existant
- la réalisation sur les bâtiments existants avec fourniture des disjoncteurs de :
 - 253 branchements 2 fils
 - 6 branchements 4 fils

Toutefois notre proposition comprend une réserve de principe : Le signataire de l'abonnement moyenne tension devra nous donner l'autorisation écrite d'utiliser en totalité le poste de transformation qui sera intégré à la concession de distribution d'énergie électrique de la commune de ST. LIVRADE.

De ce fait, l'abonnement moyenne tension sera résilié et tous les utilisateurs desservis à partir de ce Poste deviendront des clients d'Electricité de France avec des contrats basse tension.

Si vous êtes d'accord sur notre proposition, nous vous demandons de nous retourner un exemplaire du présent devis daté, signé et revêtu de la mention "Lu et accepté", le règlement interviendra à 100 % en fin de travaux

Nous nous tenons à votre disposition pour établir tous les documents à la bonne suite de cette affaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre considération distinguée.-

Le Chef de Subdivision,